

De retour du 5^e Congrès mondial triennal de l'Internationale de l'Éducation



Rapport de la délégation

de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN)

Une partie de la délégation de la FNEEQ (CSN) au congrès de l'IE en juillet 2007 à Berlin

Sur cette photo, on retrouve, accroupis : David Tacium, du Collège Édouard-Montpetit, Laval Rioux de l'Université Laval et membre du comité école et société, et Wedad Antonius, du Collège Édouard-Montpetit; à l'arrière : Claude Vaillancourt, du Collège André-Grasset et membre du comité école et société, Madeleine Ferland, du Collège Montmorency et membre du bureau fédéral, Ronald Cameron, président de la FNEEQ, Marie Blais, vice-présidente de la FNEEQ, France Désaulniers, conseillère à l'information à la FNEEQ, Nicole Blouin, de l'Université Laval et membre du comité femmes, ainsi que Jean Trudelle, vice-président de la FNEEQ.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
--------------------	---

Rapport qui sera présenté par la FNEEQ à la réunion du conseil confédéral de la CSN des 17, 18 et 19 décembre 2007	4
---	---

<i>Congrès de l'Internationale de l'Éducation à Berlin :</i> <i>mission accomplie pour la FNEEQ – chronique du comité école et société,</i> septembre 2007	8
--	---

Résolutions adoptées par le 5 ^e Congrès mondial triennal de l'Internationale de l'Éducation	11
---	----

- Le personnel enseignant de l'enseignement supérieur engagé à durée déterminée
- Pour un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Résolution sur l'enseignement et la formation professionnels
- Résolution sur la place du religieux dans l'école
- Résolution sur la diversité culturelle
- Unis pour davantage de justice sociale
- S'unir en vue de créer un mouvement syndical plus efficace
- Situation à Oaxaca, Mexique

Introduction

Les questions internationales prennent une place croissante dans les préoccupations de la FNEEQ. À la faveur des comptes-rendus de participation au 5^e Congrès mondial triennal l'Internationale de l'Éducation (IE) et à la VI^e Conférence sur l'enseignement supérieur de l'IE à la présente réunion du conseil fédéral, nous voulons faire quelques précisions sur cet aspect de notre travail.

D'abord, il est vrai que la solidarité internationale a toujours fait partie de l'action syndicale que nous souhaitons développer. De ce point de vue, différentes initiatives ont été prises ces dernières années qui ont interpellé des membres des syndicats à faire partie de délégations lors d'événements en lien avec des activités de solidarité. Par ailleurs, la mise en place, même de manière inégale, d'un petit réseau de responsables syndicaux à l'action internationale a renforcé notre travail sur ce plan.

Toutefois, le nombre croissant de sujets à l'ordre du jour des réunions de la fédération s'explique en grande partie, selon nous, par une participation plus systématique et mieux organisée aux activités de solidarité et à celles de représentation à l'IE. Considérant l'importance de ces rendez-vous et des sujets qui y sont traités en lien avec notre travail en éducation, il nous apparaît important de mettre en perspective cette réalité nouvelle de nos activités internationales qui se distinguent de l'action en solidarité internationale.

En fait, nous croyons que le contenu de ces activités est en lien direct avec notre activité principale de défense et de promotion des intérêts des enseignantes et des enseignants que nous représentons, surtout en enseignement supérieur. Il suffit de faire le tour des sujets traités par les congrès et les conférences initiés par la direction de l'IE pour se rendre compte des liens étroits avec nos activités ici au Québec. Lors de son dernier congrès à Berlin, nous apprenions que l'IE regroupe maintenant 30 millions de personnes oeuvrant en éducation.

Compte tenu des implications des sujets abordés dans les réunions de l'IE, nous croyons essentiel de faire de notre participation à ce regroupement international une priorité dans notre travail de représentation. D'ailleurs, nous avons décidé récemment de ne plus suivre les activités de la Confédération des éducateurs américains (CEA) et de privilégier une représentation de la FNEEQ à celles de l'IE.

Nous maintenons, par ailleurs, de l'intérêt dans différentes coalitions continentales comme la Coalition trinationale pour une éducation publique, qui se concentre sur un travail de défense pour un service public d'éducation sur le continent nord-américain, incluant le Mexique. C'est d'ailleurs ce qui nous a amenés à nous solidariser avec les enseignantes et les enseignants d'Oaxaca en janvier 2007. Nous souhaitons aussi poursuivre notre participation aux activités de la Coalition du personnel enseignant

précaire en enseignement postsecondaire (COCAL), coalition stratégique a aussi sur le continent nord-américain pour les statuts précaires en enseignement supérieur.

De plus, notre travail de représentation effectué dans le cadre des activités de l'IE nous a amenés à participer à une table de concertation avec les principaux syndicats américains et canadiens en éducation, essentiellement en enseignement supérieur. Nous envisageons également de participer, dans ce contexte, à une conférence initiée par l'organisation syndicale américaine National Education Association (NEA) et appuyée par l'American Federation of Teachers (AFT) qui doit avoir lieu à Washington le printemps prochain.

Le phénomène de la mondialisation et la volonté des gouvernements à accroître le commerce des services nous interpellent fortement et nous incitent à exercer notre action en collaboration avec des organisations syndicales régionales, continentales et internationales. Nous croyons que ces enjeux sont importants pour le travail que nous faisons en éducation et qu'ils se distinguent de ce point de vue de la question de la solidarité internationale. En fait, ces événements incarnent de manière plus stratégique cette solidarité syndicale nécessaire et font partie intégrante de nos responsabilités de représentation.

De retour du 5^e congrès de l'IE

Une importante délégation de la FNEEQ a assisté, en juillet dernier, au 5^e Congrès mondial triennal de l'Internationale de l'Éducation à laquelle nous sommes affiliés depuis l'an 2000. L'IE regroupe maintenant plus de 30 millions de personnes oeuvrant en éducation à travers le monde, essentiellement des enseignantes et des enseignants. L'IE est, en fait, une fédération internationale de syndicats de l'enseignement, qui œuvre à la promotion de l'éducation et à l'amélioration des conditions de travail de celles et de ceux qui la font.

Plusieurs comptes-rendus ont été faits dans la revue *Carnets* de novembre dernier ainsi que sur le site Internet de la fédération où on y retrouve les témoignages de participantes et de participants membres de syndicats de la FNEEQ :

- ♦ Francis Lagacé, président du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM), sur l'atelier « Lesbiennes, gais, bissexuels et transgenres »;
- ♦ Isabelle Reny et Maxime Poulin, du Cégep Beauce-Appalaches, sur l'ouverture sur le monde;
- ♦ Nicole Blouin, vice-présidente du Syndicat des chargé-es de cours de l'Université Laval (SCCUL), sur l'atelier « Le rôle des enseignantes et des enseignants au 21^e siècle »;
- ♦ Marie Blais, vice-présidente de la FNEEQ, et Laval Rioux, du comité école et société, sur le caucus sur l'enseignement supérieur; et

- ♦ Lilia Selhi, du Cégep du Vieux Montréal, sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

On peut également prendre connaissance de l'intervention de Ronald Cameron, président de la FNEEQ, dans le rapport du secrétaire général de l'IE.

Lors de la dernière réunion du conseil confédéral de la CSN en septembre 2007, un rapport de la FNEEQ était prévu à l'ordre du jour, mais n'a pas pu être présenté. Une contribution écrite a été préparée pour la prochaine réunion du conseil confédéral prévue les 17, 18 et 19 décembre. L'objectif poursuivi par la CSN à cet égard est non seulement de faire connaître le rayonnement de la fédération dans un tel forum international, mais aussi de présenter l'intérêt pour les fédérations de la CSN d'une affiliation à des syndicats mondiaux.

En guise de compte-rendu de notre participation à ce congrès pour la présente réunion, nous présentons donc deux documents : le texte transmis à la CSN en vue du prochain conseil confédéral et le compte-rendu effectué par le comité école et société en septembre dernier dans le cadre de ses chroniques. Ces deux contributions dressent un portrait des enjeux de ce congrès. Également, on trouvera dans le rapport de notre participation à la VI^e Conférence sur l'enseignement supérieur de l'IE la suite du débat sur le personnel à statut précaire dans les universités.

En vue de la réunion du conseil confédéral des 17, 18 et 19 décembre 2007

La FNEEQ et le dernier congrès de l'Internationale de l'Éducation

Alors que la délégation officielle était de 3 personnes membres du comité, la présence de la FNEEQ au 5^e Congrès mondial triennal de l'Internationale de l'Éducation à Berlin en juillet dernier comptait sur la participation en plus d'une quinzaine d'enseignantes et d'enseignants en provenance de tous les secteurs de la fédération. En effet, dans le cadre de nos pratiques d'implication des membres et des syndicats aux activités internationales, nous avons offert à toutes et à tous la possibilité d'une participation à ce congrès en tant qu'observateurs, pourvu que les charges soient assumées par les individus et leurs syndicats. En conséquence, la présence de la FNEEQ était la plus importante en provenance du Québec. Parmi les organisations canadiennes, on retrouvait les délégations de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), l'Association canadienne des professeures et des professeurs d'université (ACPPU) ainsi que la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU).

L'IE, un syndicat « mondial »

L'Internationale de l'Éducation est un syndicat « mondial » (*Global Union*). C'est une jeune organisation dont le premier congrès a eu lieu en 1995. La FNEEQ a entrepris des démarches d'affiliation durant le mandat 1997-2000, un peu après que la CSN ait fait de même avec l'ex-CISL, la Confédération internationale des syndicats libres. Il n'y a pas eu de difficultés majeures lors de la demande d'affiliation. Un différend pouvait exister entre la CSQ et la FNEEQ, mais plusieurs aspects du problème ont été résolus lors d'une demande d'affiliation de la FNEEQ à la Confédération des éducateurs d'Amérique (CEA), entreprise un peu avant celle pour l'IE. La CEA est une fédération plus ancienne que l'IE et regroupe essentiellement des organisations syndicales enseignantes latino-américaines qui, aujourd'hui, se retrouvent pour la plupart affiliées à l'IE.

La vision qu'a la direction de l'IE comme syndicat « mondial » est de regrouper le plus largement les syndicats concentrés en éducation partout dans le monde, principalement les syndicats qui regroupent des enseignantes et des enseignants, qu'ils soient affiliés ou non à des confédérations. Dans plusieurs pays, le mouvement syndical enseignant cultive son caractère distinct, ce qui se traduit par un nombre important d'associations indépendantes (non affiliées). Lors du dernier congrès, la direction de l'IE a réitéré son appel à une plus grande unification du mouvement syndical enseignant dans les différents États, mais aussi à une plus grande unité du mouvement syndical : c'était un appel lancé aux organisations syndicales enseignantes indépendantes à s'affilier à des organisations confédérales. Nous n'avons pas manqué de saluer dans notre intervention cet aspect du rapport du secrétaire général de l'IE.

Mentionnons, par ailleurs, que Fred van Leuwen, le secrétaire général de l'IE, préside les assemblées des syndicats « mondiaux » et l'IE est une section particulièrement active dans la constitution de la nouvelle Confédération des syndicats internationaux dont elle fait la promotion systématique dans son discours public. L'attitude générale de l'IE est donc de regrouper le plus largement possible toutes les organisations syndicales sans exclusive. Bien qu'elle consulte les affiliées d'un État lorsqu'un nouveau groupe désire y adhérer, la direction de l'IE conserve sa pleine latitude d'action en matière d'acceptation de nouveaux membres. L'exemple de l'IE à ce propos tend à prouver qu'il n'y a pas de base objective au refus d'affiliation des fédérations de la CSN aux autres syndicats mondiaux et qu'il existe certainement des appuis importants au sein des équipes de direction de ces organisations internationales pour reconnaître l'intérêt de la présence des fédérations de la CSN.

La participation de la FNEEQ aux activités de l'IE

L'affiliation de la FNEEQ à l'IE est confirmée en 2000 et une première délégation, composée de Pierre Patry et de François Cyr, participe au 3^e congrès de l'IE en 2001. En 2004, Jean Trudelle et Caroline Senneville feront de même pour le 4^e congrès. En 2007 au 5^e congrès à Berlin, malgré un budget serré pour les délégations internationales, nous décidons d'y déléguer autant de personnes que nous avons de droit de vote, soit trois. Il s'agit de Marie Blais, Jean Trudelle et de Ronald Cameron.

Mais la participation de la FNEEQ aux activités de l'IE ne se limite pas aux congrès. Dès notre affiliation, nous avons été en mesure de nous associer au comité organisateur de la deuxième conférence de l'IE sur l'enseignement supérieur qui se tenait alors à Montréal. Plusieurs membres de notre bureau fédéral ont ainsi pu avoir un premier contact avec différentes organisations internationales de l'IE. Par la suite, d'autres conférences se sont tenues en Afrique où nous y avons délégué Caroline Senneville, et en Australie, sur les questions entourant les discussions quant à l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) où Marie Blais a pu y trouver un enrichissement pour la fédération dans son analyse de la situation internationale en éducation. Nous avons été aussi en mesure de déléguer Jean Trudelle au groupe de travail sur la formation professionnelle et technique formé lors du congrès de 2004. D'autres forums de concertation se sont également constitués, entre autres avec la tenue, à l'initiative de l'IE, de réunions des organisations syndicales des pays membres de l'OCDE, à laquelle Ronald Cameron a participé. Dans ce cadre et sur ses propres bases, une concertation nord-américaine s'est mise en place, où pour la première fois nous discutons avec les responsables en enseignement supérieur des deux principales organisations des États-Unis, l'AFT et la NEA, qui non seulement regroupent énormément de personnes, mais qui ont évidemment une influence importante au sein de l'IE considérant les moyens dont ils disposent. Alors que l'AFT est une affiliée de l'American Federation of Labor (AFL), la NEA est une organisation indépendante.

En prise avec les enjeux

Dans une rencontre impliquant 2 000 personnes déléguées officielles et observatrices, qui représentent 150 pays et 30 millions de membres, il n'est pas facile pour une organisation comme la FNEEQ d'avoir une prise sur les enjeux et de se tailler une place dans les débats. Pourtant, malgré le nombre restreint de délégué-es, nous avons réussi à influencer les décisions finales sur plusieurs résolutions centrales, en intervenant sur le plancher du congrès à partir de priorités que nous nous étions fixées et en présentant des amendements aux résolutions, avec tout le travail de « corridor » que cela suppose. Nous aurions voulu intervenir sur toutes les résolutions soumises. Mais l'étendue des recommandations, la quantité de préoccupations et les difficultés liées au fonctionnement dans un tel forum nous ont amenés à chercher plutôt à nous concentrer sur des priorités. Marie Blais s'est concentrée sur la question de la précarité dans l'enseignement universitaire, débat qui a démontré l'importance de persévérer dans le travail de sensibilisation aux réalités des membres que nous représentons. Jean Trudelle a été celui à qui les membres du groupe de travail mis sur pied par l'IE sur cette question ont confié le mandat d'amener des amendements à la recommandation soumise au congrès, et Ronald Cameron est intervenu de manière plus générale sur le rapport du secrétaire général, dont on trouvera le compte-rendu sur le site de la FNEEQ.

Évolution du débat sur la mondialisation : de l'AGCS aux PPP

Le 5^e congrès a été un moment important pour prendre connaissance et échanger sur les différentes réalités des pressions exercées sur l'éducation par la privatisation des services publics, bien que l'IE ait une certaine difficulté à soulever de telles questions plus sensibles considérant l'hétérogénéité des organisations qui en sont membres. Nous n'avons qu'à penser aux réalités qui caractérisent l'éducation dans les pays occidentaux, principalement anglo-saxons, que ce soit les États-Unis ou l'Australie, où existent des institutions privées, voire confessionnelles, qui sont financées de manière importante par l'État. Que ce soit les pays du tiers-monde où l'argent privé comporte un pouvoir d'attraction certain, mais crée des pressions énormes sur les réseaux publics d'éducation qui sont déjà bien mal en point. Néanmoins, partout dans le monde, les préoccupations quant à l'accessibilité universelle de l'éducation sont remarquables au sein de l'IE. Aussi, la présentation d'une étude sur la privatisation en éducation, publiée par l'IE et préparée par des chercheurs britanniques, a été un moment fort du congrès même si le document n'était pas soumis au vote.

Dans le dernier mandat, la question de l'AGCS a retenu l'attention de manière particulière, amenant même la tenue d'une conférence internationale sur le sujet, qui a permis de concerter les actions en vue d'exclure l'éducation des discussions. C'est ainsi que nous avons fait bloc avec les autres organisations syndicales enseignantes de l'État canadien pour maintenir la pression sur l'État fédéral, qui participe aux discussions sur l'AGCS dans les rencontres qu'organise l'Organisation mondiale du commerce.

Compte tenu des difficultés dans les négociations au regard de l'AGCS d'une part, mais aussi des préoccupations croissantes quant à l'apparition de manière plus importante des partenariats public-privé, le dernier congrès de l'IE a décidé de mettre sur pied un groupe de travail sur les PPP en éducation, témoignant ainsi de l'évolution des débats concernant les pressions accrues des différentes formes de privatisation.

Conclusion

Être associée, comme organisation syndicale, aux grands débats internationaux offre un avantage certain quant aux compréhensions des politiques et des orientations qui ont cours ici au Québec, en mettant en perspective les enjeux dans un contexte plus global. En clair, ça nous permet d'aiguiser notre compréhension de la concurrence en enseignement supérieur qui se développe au-delà des frontières ainsi que des pressions accrues sur les établissements d'enseignement et sur le personnel enseignant en particulier dans le contexte de sous financement que l'on retrouve partout dans les pays occidentaux.

La participation à une telle organisation nous permet d'être partie prenante du rapport de force en nous permettant de jouer un rôle au sein de l'IE, malgré notre dimension plus modeste que d'autres organisations. Par exemple, sur la question de la formation professionnelle et technique, nous pouvons constater aujourd'hui que l'IE a repris une perspective à cet égard qui se démarque de la vision utilitaire. C'est ainsi que nous avons été en première ligne dans ce combat au sein du groupe de travail et au sein de l'IE.

Une telle organisation est aussi un forum tout désigné pour exprimer la solidarité des membres que nous représentons à l'endroit des luttes internationales, ce que nous n'avons pas manqué non plus de faire en particulier au bénéfice du peuple palestinien et du personnel enseignant d'Oaxaca. Mentionnons que dans l'un et l'autre cas, l'hétérogénéité de l'IE se reflète par la présence du syndicat du personnel enseignant israélien, progouvernement d'Olmer et du Syndicat national des travailleurs de l'éducation au Mexique, progouvernement et hostile à la lutte des enseignantes, des enseignants et du peuple d'Oaxaca. Sur cette dernière question, une résolution d'urgence à l'initiative des autres organisations latino-américaines a été adoptée, non sans amendement de la part des délégué-es des États-Unis.

Enfin, mentionnons qu'un tel événement est un lieu privilégié pour développer des réseaux et favorise notre prise en compte dans les forums parallèles qui peuvent se tenir dans le cadre de la francophonie ou du continent nord-américain, comme nous le mentionnions auparavant.

Congrès de l'Internationale de l'Éducation à Berlin : mission accomplie pour la FNEEQ

Chronique du comité école et société, septembre 2007

La FNEEQ avait droit à 3 délégués officiels, mais une bonne douzaine d'enseignantes et d'enseignants membres de syndicats FNEEQ se sont rendus à Berlin sur leur propre base, afin de participer, en tout ou en partie, à ce congrès coloré et dynamique qui a permis aux organisations membres de l'IE de faire le point sur les principaux enjeux qui confrontent l'éducation, à l'heure du « tout au marché ».

Les sujets de préoccupation ne manquent pas dans ce genre de congrès, qui aura lieu dorénavant tous les 4 ans. Toutes les résolutions, sauf celles d'urgences, étaient reliées au thème retenu : *S'unir pour une éducation de qualité et une justice sociale*. La délégation de la FNEEQ avait cependant choisi de concentrer ses efforts sur le développement des positions de l'IE en matière de formation professionnelle et technique (FPT) ainsi que sur les conditions de travail des chargé-es de cours dans les universités. Dans les deux cas, nos objectifs ont été atteints et on peut dire « mission accomplie ».

Les amendements apportés par la FNEEQ aux recommandations sur la FPT soulignaient l'importance d'assurer dans ce domaine une formation générale solide et celle de garantir, à l'image de ce que nous tenons à préserver dans les cégeps, le caractère générique de la formation spécifique. Ces amendements, préparés par le comité école et société, ont tous été adoptés par le congrès.

Par ailleurs, saisie d'une résolution en ce sens, l'IE a été sollicitée à se préoccuper de l'augmentation des contrats à durée déterminée dans l'enseignement supérieur. Un intense travail de lobbying, avant le congrès, a permis de s'assurer qu'en cette matière, les positions arrêtées par l'IE tiennent mieux compte de la réalité québécoise, où les luttes du regroupement université ont démontré l'importance d'améliorer les conditions de travail des chargé-es de cours, et de ne pas se contenter de dénoncer la précarité. Mais s'il fallait retenir une seule préoccupation majeure ayant traversé tout le congrès, ce serait celle de la privatisation de l'éducation qui inquiète les syndicats du Nord comme du Sud de la planète.

Une commercialisation... pas toujours insidieuse

La situation de l'éducation, dans les pays représentés à l'IE, est forcément très différente d'un endroit à l'autre. Mais il n'est virtuellement aucune organisation syndicale, à travers le monde, qui n'ait pas à s'inquiéter de la présence croissante du secteur privé en éducation.

Dans certains pays, comme le Chili, des firmes privées se sont littéralement engouffrées dans ce secteur ouvert par le gouvernement sous les pressions de la Banque mondiale. Résultat : un système d'éducation hautement ségrégué, à plusieurs vitesses, et des hommes et femmes d'affaires qui sont littéralement devenus des millionnaires de l'éducation.

En Australie, de vastes réformes en formation professionnelle et technique ont conduit à une flambée des droits de scolarité dans ce secteur. On rapporte qu'il faut parfois déboursier jusqu'à sept ou huit mille dollars pour un cours de coiffure impossible à obtenir autrement ! En Argentine, c'est l'éducation supérieure qui a été la proie du secteur privé, et de nombreuses universités sont complètement privatisées. Ces universités ne se contentent pas d'offrir une éducation supérieure commercialisée : elles s'affichent aussi comme de fières relayeuses des valeurs et façons de faire des entreprises qui les exploitent !

On pourrait donner bien d'autres exemples. Malgré le blocage des négociations entourant la libéralisation du commerce des services (AGCS), plusieurs accords bilatéraux ont fait de l'éducation un bien marchand, quand elle ne subit pas à l'intérieur même du pays des pressions en ce sens. Inquiète du recul que cela signifie pour le droit à l'éducation, l'IE a notamment commandé une étude sur la privatisation en éducation, de telle sorte que le phénomène soit documenté et afin de se donner les moyens d'une meilleure résistance. Cette étude, qui sera disponible en version définitive cet automne, a été réalisée par S. Ball et D. Youdell, de l'Université London, en Angleterre.

La « coca-colaisation » de l'éducation

Cette étude distingue deux sortes de privatisation. D'abord celle qui est « endogène », impliquant l'importation en éducation d'idées, de techniques et de pratiques issues du secteur privé; ensuite la privatisation « exogène », qui ouvre quant à elle les services publics éducatifs à une participation directe du secteur privé. Dans ces deux cas, les auteurs insistent sur le manque de transparence de ces glissements vers le secteur privé, qui se font le plus souvent à l'insu des citoyens.

Les exemples abondent dans cette étude qui relève aussi des changements importants dans le vocabulaire même de l'éducation, alors que les étudiantes et étudiants deviennent des clients, que la concurrence remplace la coopération et que le développement du capital humain devient un paradigme intégrateur. Les conséquences sur les conditions de travail des enseignantes et des enseignants sont directes : rémunération à la performance, évaluations externes systématiques, obligation de se conformer au modèle dominant.

La plupart du temps, les décisions gouvernementales permettant le recours au privé sont basées sur de prétendues mauvaises performances du système public d'éducation.

Au Québec, nous connaissons bien ce refrain dans la santé; c'est aussi malheureusement ce qui guette le monde de l'éducation.

Impossible de ne pas penser, au Québec, aux nombreuses critiques adressées à école publique, insuffisamment financée par rapport à ses besoins modernes. On assiste ainsi à l'augmentation des demandes d'admission à l'école privée et à un foisonnement d'écoles publiques qui se dotent de projets particuliers, devenant ainsi dans les faits des écoles semi-privées, puisqu'elles sélectionnent et qu'elles exigent des frais compensatoires. Ceci montre amplement que le danger de la privatisation est aussi bel et bien présent au Québec.

Aucun débat public, il va sans dire, n'est sérieusement mené sur cet enjeu pourtant crucial. L'enseignement supérieur subit lui aussi des menaces similaires : le sous-financement des universités et des cégeps les obligeant à se jeter dans une concurrence malsaine pour des sources extérieures de revenus.

Les participantes et les participants au 5^e Congrès mondial triennal de l'IE ont tous exprimé leur enthousiasme à la suite de cette expérience, qui a permis un partage unique avec des collègues de partout dans le monde, tant au niveau humain que sur celui des préoccupations et des analyses.

Résolutions adoptées
par le 5^e Congrès mondial triennal
de l'Internationale de l'Éducation